



LOCALE

ÉDUCATION

Master « Handicap et santé » : on peut s'inscrire

Les inscriptions pour le Master en Santé publique, spécialité « Handicap et santé » viennent d'ouvrir. Proposé par Aix-Marseille Université (AMU) et la Faculté de Médecine de Marseille, ce master est l'une des rares formations, au niveau national, permettant aux étudiants de pouvoir acquérir des compétences à la fois théoriques et pratiques dans le domaine du handicap. "Cette spécialité a été mise en place il y a maintenant presque dix ans par le Pôle de médecine physique et de réadaptation de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)", explique Laurent Bensoussan, médecin en médecine physique et de réadaptation. L'objectif était de donner les moyens aux étudiants de bien comprendre le handicap, de bien connaître les droits de ces personnes et à terme, de pouvoir les orienter dans leur parcours".

Les étudiants inscrits à ce master peuvent ainsi apprendre les éléments fondamentaux du domaine du handicap, quel qu'il soit, moteur et psychique, ou en lien avec la vieillesse et les personnes âgées. « Nous voulons leur donner les clés pour qu'ils puissent acquérir des connaissances sur l'évaluation et la prise en charge d'un patient se trouvant en situation de handicap », poursuit le professeur Bensoussan.

Rattaché au grand master « Santé Publique » de la Faculté de Médecine, ce

diplôme plus spécifique est ouvert à tout type de licence, à la seule condition que les étudiants qui y postulent aient un projet professionnel en phase avec les enseignements dispensés.

« Les postulants doivent rapidement nous faire parvenir leur CV et leur lettre de motivation. Si leur profil nous plaît, nous leur faisons passer un entretien, afin d'être sûrs que le master pourra répondre à leurs attentes », précise Laurent Bensoussan. Les étudiants en médecine, ou en licence de sciences sanitaires et sociales, d'économie et de gestion, de mathématiques ou d'informatique, peuvent ainsi tenter de postuler pour faire partie des dix étudiants choisis chaque année pour ce master en formation initiale.

« Nous comptons également, parmi nos étudiants, des professionnels de la santé et de la rééducation, inscrits en formation continue et qui viennent compléter leur parcours pour renforcer leurs connaissances dans le domaine du handicap, ou pour monter dans l'échelle professionnelle », poursuit-il.

Composé de nombreuses unités d'enseignement (UE) très spécifiques en lien avec le handicap, ce diplôme s'inscrit également dans une démarche professionnalisante, indispensable aujourd'hui dans ce corps de métier.

Le stage de fin d'études obligatoire de cinq mois aboutit d'ailleurs souvent à une embauche en CDD ou en CDI, critère non négligeable pour les postulants au master. « Certains anciens étudiants ont intégré des services d'aide et d'accompagnement pour les personnes handicapées, en maison d'accueil spécialisées (Mas) ou en Institut médico-éducatif (IME). D'autres se dirigent plutôt vers des structures de type Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et occupent des postes à haute responsabilité », se réjouit Laurent Bensoussan.

Certains répondent également aux besoins des entreprises qui développent des services tels que les missions Handicap, dont le but est de veiller à l'application de la loi relative à l'obligation d'emploi des personnes handicapées au sein de leurs entreprises.

Grâce à l'enseignement de l'anglais « technique », les futurs diplômés pourront également postuler à l'étranger, pendant leur stage, ou après l'obtention de leur diplôme.

Plus d'informations : [http : //ehm.univ-amu.fr/](http://ehm.univ-amu.fr/) ■

par Florence Cottin

